



**Championnat du monde de BMX de 2017 de l'UCI - catégories Challenge
Rock Hill, SC, États-Unis
Du 26 au 30 juillet 2017**

Les athlètes qui souhaitent participer à une épreuve de catégorie Challenge au Championnat du monde de BMX de 2017 de l'UCI, doivent faire une demande pour être considérés comme admissibles. Les demandes doivent être faites en ligne, avant la date limite stipulée, par l'entremise du formulaire disponible sur le site Web de Cyclisme Canada pendant la période des demandes.

Généralités

1. La sélection est ouverte à tous les athlètes qui détiennent un passeport canadien en vigueur à la date de nomination, une licence internationale de course de l'UCI, et qui sont membres en règle de CC, de leur association provinciale ou territoriale respective, de l'Union cycliste internationale (UCI), et en règle avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).
2. Les athlètes participants sont responsables de faire leurs propres arrangements et de défrayer les coûts de participation à la compétition, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, le transport, l'assurance, l'hébergement, et le soutien à la compétition. Tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un gardien présent à la compétition.
3. Les athlètes sélectionnés devront remplir le formulaire en ligne de l'équipe nationale (qui comprend une entente de l'athlète) les modules éducatifs en ligne du CCES, et soumettre une copie de leur assurance médicale de voyage, avant la date limite stipulée.

Quota pour les positions de départ

Le Canada a droit à 16 positions de départ dans chaque catégorie (par exemple : jusqu'à 16 athlètes canadiens peuvent participer à la catégorie des garçons de moins de 12 ans), plus tous les athlètes qui se classent parmi les huit (8) premiers au Championnat du monde Challenge de 2016 de l'UCI.

Admissibilité

La sélection des athlètes se fera dans l'ordre de priorité suivant :

1. Athlètes pré-qualifiés (en plus des 16 positions de départ)
 - Huit (8) premiers au Championnat du monde Challenge de BMX de 2016 de l'UCI (W1-8)
2. Qualifiés automatiquement
 - Championnat canadien de BMX de 2016, huit (8) premiers (N1-8)
 - Calgary (Alberta) - du 26 au 28 août
 - Premier et deuxième athlètes inscrits aux Championnats provinciaux de BMX 2016 suivants :
 - Colombie-Britannique - Abbotsford, le 16 juillet
 - Alberta - Red Deer, le 11 septembre
 - Ontario - Toronto, du 9 au 10 juillet (voir OCA pour les détails sur la qualification)
 - Québec- Coteau-du-Lac, le 11 septembre

Les placements provenant d'autres championnats provinciaux contribueront à la qualification des athlètes classés (détaillés dans la prochaine section d'admissibilité).

3. Athlètes classés

- Les athlètes seront classés en fonction du score total tiré de la matrice ci-dessous, basée sur les résultats du Championnat canadien de 2016 (places de 9 à 32) et des championnats provinciaux de 2016 (places de 3 à 16).

Championnat canadien

Place	9 & 10	11 & 12	13 & 14	15 & 16	17 à 20	21 à 24	25 à 28	29 à 32
Points	20	18	16	14	10	8	6	4

Championnat provincial

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9 & 10	11 & 12	13 & 14	15 & 16
Points	16	14	12	10	9	8	7	6	4	3	2	1

4. Une deuxième catégorie pour les athlètes déjà admissibles

- Exemple : un athlète qui est qualifié pour la catégorie 20" class et qui veut courir dans la catégorie cruiser

5. Les athlètes non classés

- Exigence minimale : l'athlète doit avoir participé à au moins une épreuve sanctionnée par Cyclisme Canada en 2016 (Championnat canadien, Championnat provincial, ou épreuve de la Coupe provinciale)

Dates importantes

12/05/2016	Ébauche de la liste de qualification à envoyer par courrier électronique aux PTSO pour confirmation
12/09/2016	Projet de liste de qualification à afficher sur le site de Cycling Canada pour confirmation
12/16/2016	La liste finale des qualifications sera affichée sur le site de Cycling Canada
01/15- 02/15/2017	Période de demande pour les athlètes pré-qualifiés et qualifiés automatiquement (admissibilités 1 et 2)
02/20/2017	Affichage de la liste des positions de départ disponibles
03/01- 04/01/2017	Période de demande pour les athlètes classés et non classés (admissibilités 3, 4 et 5)
04/20/2017	Affichage de la liste des athlètes confirmés
05/15/2017	Date limite pour que les athlètes sélectionnés aient rempli le formulaire en ligne de l'équipe nationale (qui comprend une entente de l'athlète), suivi les modules éducatifs en ligne du CCES, et soumis une copie de leur assurance médicale de voyage.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Jennifer à l'adresse suivante : canadiantoworlds@live.ca.